

École théorique et pratique de Menuiserie du département de la Seine. Prospectus et Statuts.

Numéro d'inventaire : 1979.20037 (1-3)

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Bergier (A.)

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1901

Description : (1) et (2): 2 EXEMPLAIRES IDENTIQUES du prospectus d'établissement (feuillet imprimé formant livret - renfort d'adhésif) (3): Feuilles manuscrits à l'encre noire sur papier quadrillé. Dim: 270 x 210. Renfort d'adhésif.

Mesures : hauteur : 273 mm ; largeur : 428 mm

Notes : (1) et (2): Deux exemplaires du même prospectus (imprimé en 1901) présentant l'École, sise 5 rue Girardon à Paris (XVIIIe): But de l'école, Programme des cours (3 ans), Conditions d'admission, Concours final. (3): Statuts de l'Ecole. "Votés en réunion du Conseil, le 13 juin 1901". Le préambule rappelle l'histoire de l'école et son mode d'administration. Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Production artisanale et industrielle

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 11

Commentaire pagination : 2 feuillets de 2 pages chacun + Feuilles ms formant brochure de 7 pages

Lieux : Paris, Paris

ÉCOLE THÉORIQUE & PRATIQUE DE MENUISERIE

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

5 — RUE GIRARDON — 5 PARIS (XVIII^e Arr^t)

But de l'École.

L'École Théorique et pratique de Menuiserie du département de la Seine a été fondée dans le but de développer l'enseignement professionnel dans la corporation.

La volonté des fondateurs est :

Combattre l'ignorance et la routine ;

Faire des ouvriers capables de comprendre et de raisonner un travail ;

Aider ceux-ci dans la mesure du possible, en leur donnant tous les renseignements dont ils ont besoin pour leurs travaux journaliers ;

Enfin, travailler au relèvement professionnel et, par suite, au relèvement moral et social de leur corporation.

Pour atteindre ce but, le Conseil a organisé l'enseignement d'une façon pratique. Chaque élève est pris suivant sa force et ses aptitudes et conduit méthodiquement au but.

L'absence de plusieurs élèves pendant 8 ou 15 jours et même un mois, rend impossible un enseignement général.

Division des Cours.

Les Cours se divisent en trois sections :

1^{re} SECTION. Cours élémentaire et moyen.

2^{me} SECTION. Cours supérieur.

3^{me} SECTION. Cours de modelage.

Programmes.

1^{re} ANNÉE. — Cours élémentaire et moyen.

Notions préliminaires. Définition des figures géométriques. Démonstration des solides. Géométrie plane. Figures et tracés géométriques. Courbes usuelles. Application à la menuiserie. Dessin d'après croquis.

2^{me} ANNÉE. — Cours supérieur.

Géométrie descriptive. Application directe des développements à la menuiserie. Étude de l'Escalier, des Voussures, Notions d'architecture appliquées à la Menuiserie, Étude complète des Plans d'exécution.

3^{me} ANNÉE. — Cours de Modelage.

1^o Application sur la matière d'œuvre du cours de 2^{me} année.

2^o Manière de faire les mémoires de menuiserie en tant que fournitures pose et façon.

Conditions d'admission.

Pour être admis à suivre les Cours, il suffit d'être ouvrier ou apprenti menuisier et justifier de cette qualité.

Les élèves paient en se faisant inscrire un droit d'admission de 2 francs par an.

Renseignements divers.

Date d'ouverture des Cours : Commencement de Septembre.

Date de fermeture des Cours : 15 Juillet.

Les Cours ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 8 à 10 heures du soir.

Des Conférences auront lieu une fois par mois, sur des sujets de métier ou autres sujets scientifiques pouvant intéresser les élèves. Elles seront accompagnées de projections, chaque fois que cela sera utile. Ces Conférences seront faites en dehors des jours de Cours.

Les élèves habitant la banlieue qui désireraient obtenir une réduction sur le parcours des chemins de fer, pourront se faire délivrer un certificat de présence par le secrétaire du Conseil de l'Ecole.

Des journaux et ouvrages scientifiques traitant de l'Industrie du bois seront mis gracieusement à la disposition des élèves.

Concours et examen.

Tous les ans, un Concours aura lieu entre les élèves, pour l'obtention du diplôme de capacité. Ce diplôme sera délivré à tout élève ayant répondu d'une façon satisfaisante à toutes les questions du Programme de concours.

Ce Programme comprendra : un Problème, une Rédaction, un Dessin à main-levée, un Dessin fini, un Plan et une Exécution.

L'Examen pour les prix portera, dans chaque année de Cours :

- 1^o sur l'assiduité des élèves ;
- 2^o sur leur bonne tenue ;
- 3^o sur les progrès accomplis durant l'année ;
- 4^o Sur un résumé de Conférence scientifique.



Conditions d'admission.

Pour être admis à suivre les Cours, il suffit d'être ouvrier ou apprenti menuisier et justifier de cette qualité.

Les élèves paient en se faisant inscrire un droit d'admission de 2 francs par an.

Renseignements divers.

Date d'ouverture des Cours : Commencement de Septembre.

Date de fermeture des Cours : 15 Juillet.

Les Cours ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, de 8 à 10 heures du soir.

Des Conférences auront lieu une fois par mois, sur des sujets de métier ou autres sujets scientifiques pouvant intéresser les élèves. Elles seront accompagnées de projections, chaque fois que cela sera utile. Ces Conférences seront faites en dehors des jours de Cours.

Les élèves habitant la banlieue qui désireraient obtenir une réduction sur le parcours des chemins de fer, pourront se faire délivrer un certificat de présence par le secrétaire du Conseil de l'Ecole.

Des journaux et ouvrages scientifiques traitant de l'Industrie du bois seront mis gracieusement à la disposition des élèves.

Concours et examen.

Tous les ans, un Concours aura lieu entre les élèves, pour l'obtention du diplôme de capacité. Ce diplôme sera délivré à tout élève ayant répondu d'une façon satisfaisante à toutes les questions du Programme de concours.

Ce Programme comprendra : un Problème, une Rédaction, un Dessin à main-levée, un Dessin fini, un Plan et une Exécution.

L'Examen pour les prix portera, dans chaque année de Cours :

- 1^o sur l'assiduité des élèves ;
- 2^o sur leur bonne tenue ;
- 3^o sur les progrès accomplis durant l'année ;
- 4^o Sur un résumé de Conférence scientifique.

